

DCIS : AUDIENCE DIRECTEUR

Le 23 octobre 2025



Le 14 octobre 2025, vos délégués SYNERGIE-OFFICIERS, Cyril LETEUIL, conseiller technique national et Philippe LEGUE, délégué DCIS, ont été reçus par M. Georges SALINAS, Directeur, pour une première prise de contact avec notre organisation après sa nomination.

Cette audience nous a permis de lister les sujets pour lesquels nous gardons une vigilance particulière.

→ Nous avons rappelé l'impérieuse nécessité de maintenir le juste équilibre entre Police et Gendarmerie. SYNERGIE-OFFICIERS a proposé une révision de l'organigramme afin précisément de remettre Lieutenant-Colonel et Cdt Div EF sur un pied d'égalité quand les indices sont identiques.

→ Nous nous sommes interrogés sur le statut de la DCIS à l'heure où l'engagement est toujours plus marqué et sollicité dans l'opérationnel en matière de sécurité intérieure. Les événements violents qui secouent la planète exposant les agents de la direction en premier chef en centrale comme dans les SSI, M. SALINAS a partagé notre réflexion sur la pertinence d'inscrire la DCIS au rang des services de renseignement. Notre direction traite avant tout du renseignement à caractère opérationnel comme de l'information en source ouverte si elle se révèle pertinente.

Quant à l'évolution du réseau même s'il tend à plus de visibilité dans un contexte international en évolution permanente, force est de constater qu'il devient également difficile de pourvoir certains postes à la centrale mais également à l'étranger. La gestion RH est d'autant plus compliquée qu'il s'agit de prévoir des éventuels retours inopinés, à l'instar des postes en Russie, en Algérie comme au Vénézuéla, où ils sont suspendus mais non supprimés, un réarmement étant envisagé dès lors que les relations diplomatiques auront été normalisées avec ces pays.

Des différents échanges sur l'optimisation de l'opérabilité de l'écosystème, M. SALINAS a évoqué la nécessité de rendre la DCIS encore plus réactive en cas de gestion de crise, en fortifiant notamment un « vivier des renforts multi compétent ». Ceux-ci, après avoir reçu une formation linguistique ciblée, pourraient être déployés en urgence sur les théâtres d'opération concernés ou en appui d'un VO PR par exemple.

→ Comme SYNERGIE-OFFICIERS, le Directeur a estimé par ailleurs que ce système pourrait permettre une valorisation du « parcours international » des officiers de police mais finalement de tous les policiers de la DCIS. Il s'est désolé du manque du suivi de carrière dans ce domaine alors qu'il s'agit d'une spécialité à part entière et partagée notamment par nos collègues du DCIO.

Notre organisation a abordé la nécessité d'une plus grande présence de policiers au sein des organisations et des agences internationales, leur nombre, et surtout des OPN finalement, ayant atteint un niveau tellement bas que nous ne pouvons que nous désoler de la perte d'influence de la PN française, et de la France de manière plus générale, certaines spécialités excluant de facto les militaires de la GN.

Sur cette thématique, le préfet Nicolas de MAISTRE, chef du service de la justice et des affaires intérieures assisté du conseiller Affaires Intérieures Mr Alexandre NASCIOLI recevaient SYNERGIE-OFFICIERS le 16 octobre 2025 au sujet de l'engagement et de la participation des Officiers de police au sein des institutions européennes.

Des pistes de réflexion ont été dégagées et feront l'objet d'un courrier adressé au DGPN avec des propositions sur le sujet.

Si l'évolution du réseau dans le cadre de la coopération bilatérale se réajuste aux besoins opérationnels au fur et à mesure de l'évolution des menaces dans le monde, le travail de lobbying attendu par la DAEI « seule voix du MI à l'extérieur » doit quant à lui réinvestir le champ de la coopération multilatérale, faute de quoi une perte d'influence du savoir-faire policier dans son haut niveau d'expertise qui est le sien, reste à craindre.

Sur la réflexion de la fonction "International" au sein du MININT, nous avons (re)dénoncé le positionnement des ASI du CCD Espagne et Royaume Uni depuis la mise en place des CCI, fonction qui n'apporte aucune plus-value opérationnellement, qui dénature ces postes d'ASI en les renvoyant au simple rang d'adjoint. Et précisions faites que les prochains postes de CCI ouverts à la transparence vont une nouvelle fois cibler des postes d'ASI tenus par la DGPN. Cherchez l'erreur...

→ Le besoin d'un pilotage stratégique de la coopération internationale pour l'ensemble du MININT est réel mais sa mise en œuvre reste basée sur une méconnaissance du fonctionnement d'une ambassade mêlée à un corporatisme intéressé, ce qui reste inacceptable en l'état pour SYNERGIE-OFFICIERS. A cela, il est déjà observé la perturbation contre-productive de la chaîne hiérarchique qui fait intervenir une troisième entité, rendant l'ASI comptable de l'exécution des instructions venant à la fois de ses chefs : Ambassadeur – MEAE / DGGN-DGPN-DCIS / SG – DAEI.

A notre demande, M. SALINAS nous a bien confirmé qu'il considérait qu'une 5ème année en poste dans le réseau, n'était pas obligatoirement conditionnée par un départ à la retraite à l'issue. Des échanges avec la SDAS, il nous été précisé que la possibilité de bénéficier d'une 5ème année en poste, selon les termes de M. SALINAS, ne sera effective qu'à partir de la campagne de recrutement 2026 pour une prise de fonction en 2027. En conséquence, les décisions prises par Mme HATT restent quant à elles en vigueur pour l'exercice 2026.

Outre les dossiers individuels, tous les sujets n'ont pu être abordés si bien qu'une prochaine audience a été évoquée pour notamment aborder les points particuliers de l'ISSP dans le réseau et des groupes d'IRE.

Cette audience, dans un dialogue social construit et de qualité, a permis de rencontrer un directeur investi par ses nouvelles fonctions et conscient des sujets méritant une particulière vigilance comme des enjeux de la DCIS.

SYNERGIE-OFFICIERS CONTINUERA DE PORTER LA VOIX DE TOUS LES OFFICIERS APPELÉS À EXERCER EN CENTRALE COMME À L'ÉTRANGER DES FONCTIONS À HAUTES RESPONSABILITÉS ET DE PLUS EN PLUS SOUVENT, DANS UN CONTEXTE DÉGRADÉ.

Le Bureau DCIS

